

Forum des Pactes régionaux d'investissement dans les compétences

16 janvier 2020 – Prise de parole de Jean-Marie MARX, Haut-commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi

Mesdames et messieurs les élus, Madame la Vice-présidente de la Région Bretagne, représentant Régions de France, chère Georgette BREARD,

Mesdames et messieurs les partenaires sociaux

Monsieur le secrétaire général du GPI, cher Guillaume BOUDY

Mesdames et messieurs

Je voudrais tout d'abord vous présenter mes meilleurs vœux pour vous-même et vos proches, que cette nouvelle année permette à ceux qui sont le plus éloignés de l'emploi de retrouver le chemin de la qualification et de l'emploi. C'est cet objectif que nous partageons tous ici avec la Ministre Muriel Pénicaud, qui ne pourra malheureusement venir clôturer notre journée. Elle vous prie de l'excuser.

Je suis très heureux d'ouvrir ce forum « innovation en actions » à travers les pactes régionaux d'investissement dans les compétences ! Nous l'avons organisée en partenariat avec Régions de France et je tiens à saluer le travail commun avec la commission formation, représentée par Georgette Bréard.

Merci de votre présence nombreuse aujourd'hui malgré les difficultés de mobilité - à la fois représentants des collectivités, partenaires sociaux, services de l'Etat, Pôle emploi et le SPE en général, CARIF/OREF, organismes de formation et porteurs de projets.... Elle témoigne à la fois de votre volonté d'échanger et d'apprendre des expériences et innovations portées par d'autres.

Ce forum se veut être le 1^{er} d'un cycle de partage d'expériences et de mise en valeur des innovations permises grâce au plan d'investissement dans les compétences, inscrit lui-même dans le Grand Plan d'Investissement.

Car si le Plan d'investissement dans les compétences doit permettre de faire plus pour les demandeurs d'emploi, il doit aussi permettre de faire mieux, de transformer la manière de faire.

Faire plus, c'est en cours. Je me limiterai à quelques chiffres, un bilan plus complet sera présenté mi-février.

Tout d'abord, notre objectif est de former deux millions de jeunes et de personnes à la recherche d'un emploi, éloignés de l'emploi avec un niveau de formation inférieur au bac (infra 4). En rythme, cela correspond à 200 000 formations financées par le PIC en 2018, 400 000 en 2019 puis 450 000 par an !

Cet objectif est aujourd'hui atteint pour les deux premières années, il sera même dépassé en 2019.

Je voudrais plus particulièrement souligner plusieurs points :

- **Une augmentation de 20 % du nombre de demandeurs d'emploi et de jeunes non qualifiés formés grâce au PIC :**
- **Un ciblage fort des actions de formation sur les publics les plus fragiles :**
 - o 14 % issus de QPV & 22 % de ZRR
 - o 8 % de bénéficiaires de l'obligation d'emploi, 20 % de bénéficiaires du RSA
- **Une progression de 47 % des formations aux savoirs de base**, qui couvrent à nouveau l'ensemble du territoire, de 22 % des formations certifiantes et de 44 % des formations professionnalisantes

Ces premiers résultats sont donc encourageants ... même si, nous le mesurons tous les jours, beaucoup reste encore à faire pour combattre les inégalités de destin.

Nous sommes en effet convaincus que l'amélioration de la situation économique et les créations d'emploi profiteront plus facilement aux personnes les plus proches de l'emploi. Mais le pays a besoin de toutes les compétences, de tous les talents pour répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Cela nécessite d'innover, de transformer notre manière de faire pour réussir l'inclusion de tous.

Alors, au-delà du faire plus ... ou plutôt pour réussir l'objectif d'augmentation de façon significative et durable du nombre de personnes vulnérables formés, nous devons aussi faire mieux, faire différemment, tester de nouvelles approches pour rendre notre action plus efficiente.

Les Pactes constituent un vecteur fort de cette transformation des manières de faire

... pour faire franchir à notre système de formation un cap de transformation significatif :

- **Il nous faut des solutions nouvelles pour favoriser les parcours sans couture ... centrées sur les besoins des personnes.** Car ne nous y trompons pas, il demeure aujourd'hui de nombreuses coutures dans les parcours : entre deux étapes de formation (10 % de taux de poursuite en moyenne actuellement), en raison de difficultés matérielles, en raison des calendriers des formations, en raison des exigences de prérequis ou des exigences de statut qui rigidifient encore trop notre système ... tout ne dépend pas du niveau local mais beaucoup néanmoins, dans la

capacité à inventer de nouvelles approches, y compris dans des approches pédagogiques nouvelles qui ne reproduisent pas le cadre scolaire !

La redéfinition de l'action de formation dans la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel ouvre de nouvelles perspectives en reconnaissant la formation en situation de travail par exemple !

Ce n'est pas en enfermant la formation entre quatre murs que nous mettons en condition de réussir les jeunes en rupture scolaire, des personnes plus âgées en situation d'illettrisme ou rencontrant des difficultés avec les savoirs de base !

- **Les parcours de formation vers l'emploi doivent aussi être basés sur la mise en activité et conduire vers la qualification ... avec une orientation vers des métiers porteurs émergents ou en transformation, disponibles** (rappelons que 50 % des entreprises (plus pour les PME) déclarent rencontrer des difficultés de recrutement liées aux compétences) ... Il nous faut donc inventer de nouvelles solutions pour rendre agiles les parcours de formation ...

La transformation du système de formation se réalisera également par l'expérimentation de nouvelles approches :

- **Des outils data qui ouvrent de nouvelles perspectives pour identifier les besoins de formations et/ou de compétences, des modules additionnels pour faire évoluer la commande de formation certifiante**
- **Des badges numériques, pour reconnaître des compétences acquises**
- **Des actions de formation recourant à la réalité virtuelle**

Cela nécessitera la transformation des OF et leur accompagnement.

C'est cette impérieuse nécessité de partager cette impulsion, cette urgence de la transformation de notre système de formation qui a guidé l'organisation de cette journée :

1/ Il nous faut tout d'abord partager :

- **Partager les innovations et les expérimentations que vous, que nous avons construites dans les territoires.** Le cahier des 120 actions remarquables atteste que la transformation est lancée et bien réelle. Vous parlerez de ces innovations à la fois dans les ateliers ce matin et lors de la séquence de speed dating en début d'après-midi.
- **Poursuivre le partage – ou plutôt installer dans la durée, de façon pérenne, la mutualisation des innovations –** grâce à une plateforme collaborative qui vous sera présentée en avant-première aujourd'hui

2/ Il faut ensuite aller au-delà de ce qui est déjà à l'œuvre et ouvrir de nouveaux horizons

- Vous le savez, nous avons ensemble cette conviction qu'il nous faut décroquer l'espace-temps de la formation, mieux assurer les continuités de parcours (dans cette fameuse logique « sans couture »), renouveler la pédagogie ... continuer à expérimenter avec y compris des droits à l'erreur.
- Des éclairages extérieurs vont nous pousser à poursuivre la transformation, à aller plus loin.

3/ Enfin l'évaluation est indispensable pour décider, à partir de ce qui fonctionne, des améliorations qu'il faut apporter !

C'est donc autour de ces trois temps que s'organise la journée, mais je voudrais en préalable appeler Georgette BREARD, pour qu'elle nous dise le point de vue des Régions et Guillaume BOUDY pour nous redire la contribution du PIC au Grand Plan d'Investissement !

Je vous souhaite d'excellents travaux

Conclusion

Nous avons des bases solides, beaucoup de chemin a été parcouru depuis le lancement du Plan d'investissement dans les compétences il y a moins de deux ans.

Nous pouvons en être fiers car nous y avons tous collectivement œuvré. Les échanges d'aujourd'hui et les actions présentées dans notre cahier des actions remarquables en attestent.

Mais, ne nous y trompons pas, il reste encore beaucoup à faire. De nombreux défis nous attendent encore, je voudrais citer les plus importants à mes yeux :

- **Tout d'abord certains publics sont très vulnérables et n'accèdent pas encore suffisamment à la formation.**

Si nous avons de premiers résultats incontestables, nous devons donc encore mieux cibler nos actions vers les publics les plus vulnérables : les résidents de QPV, des ZRR, les personnes en situation de handicap, les jeunes y compris les sortants d'ASE et AME, les seniors également, les publics en insertion pour franchir les portes de l'entreprise.

- > **Nous devons en 2020 intensifier notre effort en fonction des réalités de terrain et je sais que vous portez avec nous cette conviction mais elle est exigeante.**
- > **Elle nécessite de continuer à questionner encore nos façons de faire, de mieux cibler et mieux prioriser, d'ajuster nos process et de décloisonner.**
- > **Nous devons l'intégrer dans nos conventions 2020. Mes services vont vous proposer rapidement des éléments en ce sens**

- **Les coutures restent encore trop nombreuses.**

Elles se traduisent par : des ruptures de parcours, de statut au sein d'un même parcours, des délais d'attente entre deux étapes... Je crois primordial de traiter l'ensemble des questions ainsi que des freins périphériques dans le même temps pour sécuriser les parcours et éviter des ruptures non souhaitées par les personnes ! Le taux de poursuite entre l'étape de préqualification et de qualification est de l'ordre de 15 % ... c'est beaucoup trop faible ...

Nous en avons notamment parlé lors de la table ronde. Nous devons intensifier les actions sur ce volet, plusieurs solutions ont été évoquées :

- > **Décloisonner l'espace-temps de la formation : suspension – reprise, formation à temps partiel, entraînement post formation, sécurisation des périodes interstitielles, accompagnement pendant les 1^e mois du contrat de travail ...**
 - > **Faire disparaître aussi nos cailloux dans la chaussure, les irritants du système de formation**
 - > **Tester de nouvelles approches pédagogiques ... l'AFEST, l'apport des sciences cognitives à la pédagogie, la promotion de la diversité des situations apprenantes...**
- **La transformation des contenus de formation pour tenir compte des évolutions des métiers, est également un enjeu majeur qu'il faudra traiter en lien avec le Pacte productif qui aura vocation à cibler les priorités de la France en termes d'investissement productif en France et donc de développement et de besoin de compétences. Là encore, plusieurs actions sont prioritaires :**
 - > **Passer à l'échelle / industrialiser les logiques de modules additionnels pour rendre le système agile.**
 - > **Produire une lecture sectorielle des PRF.** Nous y travaillons actuellement avec trois Carif-oref pilotes. Une première version sera disponible à la fin du 1^{er} trimestre. Des travaux réguliers seront nécessaires par la suite, en lien avec le Réseau Emploi Compétences de France Stratégie, France Compétences et les Observatoires de branche.
 - > **Réinterroger les contenus de formation au regard des évolutions des métiers de façon prospective. Si les modules additionnels permettant l'agilité au regard des besoins d'aujourd'hui recensés dans les offres d'emploi (grâce la data), nous devons modéliser une méthode pour intégrer et anticiper également les besoins de demain. Nous n'y sommes pas encore. Les méthodes prédictives ne sont pas encore complètement au point. Ce travail est à faire avec les branches. Nous devons nous y atteler.**
 - **Nous devons enfin amplifier la transformation de la pédagogie, des contenus et plus généralement de l'offre de formation pour la traduire dans les faits**

Donnons-nous ensemble l'ambition que la France devienne un leader en matière de pédagogies innovantes. Des actions sont à conduire dès 2020 dans le cadre du PIC ; les Pactes peuvent être un vecteur de cette transformation !

Plusieurs pistes sont à travailler pour rendre nos parcours plus efficaces:

- > Autour de l'apport dans la pédagogie des approches ludiques (serious games), de la science cognitive, de la réalité virtuelle déjà bien développée dans certains domaines...
- > Les formations digitales adaptées aux publics vulnérables, comme cela se fait en Occitanie
- > L'accompagnement pendant la formation, qui est essentielle pour maintenir le lien, repérer les difficultés, travailler le projet d'insertion et de vie, et l'accompagner...

Le Haut-commissariat sera à vos côtés pour porter ces défis. Comment ?

1/ Mieux partager les innovations, les expérimentations

- > La plateforme collaborative. Elle ouvrira mi-février
- > Capitaliser les innovations (volet national & régional) sur les dimensions clés avec des espaces dédiés et pourquoi pas des groupes de travail « en mode lab » qui pourront être proposés:
 - Modules additionnels et transformation des certifications
 - Parcours sans couture et parcours intégrés
 - Nouvelles approches pédagogiques : AFEST, apport du digital ...
- > Créer une Banque des AAP innovants et une Banque des cahiers des charges, en vue de capitaliser les meilleures approches et les bonnes pratiques en matière d'achat de formation.
- > De nouveaux forums « l'innovation en actions »

2/ Poursuivre les innovations notamment sur les enjeux que je viens d'évoquer

Les Pactes sont agiles. Nous pouvons nous donner quelques nouveaux défis.

- > Nous attendons notamment que les Pactes s'enrichissent dès 2020 d'expérimentations pour décloisonner l'espace temps de la formation
- > La logique d'AAP d'innovation est totalement dans l'esprit de cette transformation. Elle pose un cadre plus ouvert, propice à définir de nouveaux cadres.

- ➔ **Visons ensemble l'objectif que cela représente demain à minima 10 % des financements de la formation, à côté des commandes « normées ». Nous avons besoin de cette respiration pour continuer à avancer et à innover ! La réponse se trouve souvent au plus près du terrain, des bassins d'emploi, il faut faire confiance aux acteurs, les laisser inventer/créer de nouvelles réponses ! C'est ce que nous avons fait dans nos appels à projets nationaux : près de 500 porteurs de projets, 192 lauréats. Nous avons réussi à mettre en mouvement dans un cadre exigeant et avec la contre partie d'évaluation.**

- > **Associations également plus systématiquement les bénéficiaires à la construction de nos politiques publiques ... et au choix des projets retenus, ainsi que cela se fait dans le cadre de l'AAP 100 % inclusion et de la concertation sur le Service Public d'Insertion.**

3/ Déverrouiller / lever les irritants

- > **Nous allons lancer des chantiers pour identifier les évolutions (juridiques notamment) à apporter pour décroiser et lever les irritants :**
 - **Commande de formation plus agiles et place pour des appels à projets d'innovations, cadre des marchés et de la commande publique de formation**

 - **Démultiplication des sessions de certification,**

 - **Freins financiers à la formation et statut des bénéficiaires de formation, suites de la mission IGF/IGAS qui doit prochainement rendre son rapport.**

- > **La création d'un espace collaboratif « cailloux dans la chaussure » au sein de la plateforme collaborative**

Cette journée marque une première étape dans cet objectif de transformation de l'offre de formation. Je suis convaincu que vous repartez ce soir avec en tête de nouvelles idées et de nouvelles perspectives, il vous appartient de les rendre concrètes et de continuer à avancer !

Cette journée, c'est d'abord la vôtre, et je tiens à vous remercier pour vos contributions et pour les actions remarquables que vous nous avez fait remonter ! Les pépites sont nombreuses, touchent à des domaines multiples, j'allais dire que tout est sur la table, à charge pour nous collectivement d'en profiter.

Bon retour à tous !